

Cameroun - Épreuve de philosophie à l'examen probatoire de l'enseignement secondaire général selon l'approche par compétence (APC) : expérience pionnière à améliorer

Vincent Rocard Kalla Kotchop, kallavincent5@gmail.com

Résumé

Dans le sillage des Nouvelles Pratiques Philosophiques (NPP), le Cameroun a adopté dans le cadre de l'enseignement-apprentissage de la philosophie au secondaire l'approche par compétences (APC) avec une entrée par des situations problèmes. Cela se matérialise par des innovations multiples adossées sur des notions telles : situation problème, exemple d'action, compétence à développer etc. C'est ce qui a par ailleurs donné lieu à une docimologie nouvelle, mise en évidence pour la première fois cette année scolaire 2019-2020 à travers une épreuve à structure spécifique. Le problème est que l'innovation précédemment évoquée n'est en réalité que purement formelle, dans la mesure où c'est encore et toujours exclusivement l'histoire de la philosophie qui est évaluée chez les apprenants, et non leur capacité à philosopher comme le recommande l'APC et par ricochet les NPP. Le présent article se propose de faire un examen critique de cette première épreuve de philosophie à l'examen probatoire de l'enseignement secondaire général au Cameroun. L'objectif étant de partir de ses défauts pour en proposer des perspectives à prendre en compte dans le cadre d'une docimologie adaptée au contexte de l'APC et partant des NPP. Il sera alors question d'abord de présenter la structure de l'épreuve telle que conçue et mise en oeuvre dans le programme officiel. Ensuite de formuler quelques remarques critiques et enfin de proposer quelques modèles de structures d'épreuves qui, au-delà d'être favorables à l'APC et les NPP, permettraient d'évaluer véritablement le philosopher chez les apprenants et non plus seulement la philosophie.

Introduction

Depuis 2014 en effet, le Cameroun a connu une mutation notoire sur le plan pédagogique, en adoptant l'APC comme méthode pédagogique en vigueur aussi bien au niveau de l'éducation de base que de l'enseignement secondaire. Si à l'éducation de base il s'agit de l'APC avec entrée par des situations de vie, dans l'enseignement secondaire il est plutôt question d'une autre variante de l'APC dite APC avec entrée par les situations problèmes. Cela a nécessairement des implications dans tout le processus enseignement-apprentissage de la philosophie (depuis 2018 que l'APC entre en vigueur en philosophie dès la classe de seconde), et surtout au niveau des différents paramètres de l'action didactique. Nous allons, dans le cadre de ce travail, nous intéresser au paramètre docimologique, autrement dit au niveau de l'évaluation des compétences et plus précisément de la structure de l'épreuve. Ce qui nous amène à scruter la toute première épreuve de philosophie à un examen officiel dans le paradigme de l'APC, l'épreuve de philosophie au probatoire de l'enseignement secondaire général. Cet examen critique a pour but de souligner les bons points mais aussi les défauts de cette épreuve première du genre, et surtout d'en proposer des mesures de correction, mieux

d'amélioration, en vue de contribuer au perfectionnement de cette épreuve pour les examens à venir. Puisqu'il s'agit d'évaluer non plus seulement les performances des apprenants au sens de l'approche pédagogique par objectifs, mais aussi et surtout d'évaluer leurs compétences, autrement dit leurs aptitudes et attitudes à philosopher : ce qui favorise l'APC, qui se situe justement dans le cadre des nouvelles pratiques philosophiques. Pour ce faire, commençons au préalable par la présentation de la structure de l'épreuve concernée.

I) Structure officielle de l'épreuve de philosophie au probatoire de l'enseignement général

Voici ce qui est prévu :

A) Définition de l'épreuve

Cette épreuve est destinée à :

- vérifier l'acquisition des notions philosophiques essentielles du programme ;
- évaluer la capacité des candidats à construire un jugement conceptuellement et logiquement crédible à travers une production écrite adossée aux trois compétences ci-après : l'esprit critique, la culture philosophique et la méthode philosophique ;
- vérifier l'aptitude à débattre des situations et des problématiques qui sont inhérentes à leur milieu de vie à l'aune de la réflexion philosophique, qui n'est ni une théorie vide, ni une pratique aveugle, mais le lieu de réconciliation entre le verbe et l'action.

B) La nature et la structure de l'épreuve

L'épreuve, variable selon les séries, mais toujours en deux parties, porte sur un sujet unique dont la première partie porte sur l'évaluation des ressources, notée sur 9 points ; la deuxième partie porte sur la vérification de l'agir compétent, notée sur 9 points également : elle amène le candidat à se prononcer de façon dialectique sur une préoccupation philosophique. Présentation, 2 points.

DANS LES SÉRIES LITTERAIRES

Partie A : vérification des ressources (sur 09 points)

Elle porte exclusivement sur les thématiques africaines au programme, et est subdivisée en deux parties :

A1. La vérification des savoirs : les candidats sont invités à définir deux concepts, et à proposer une citation correspondant à chacun des concepts assortis de leurs auteurs (4 points).

A2. La vérification des savoir-faire : les candidats sont soumis à un exercice visant à vérifier leur maîtrise des éléments de doctrine de la philosophie africaine et des questions relatives au développement de l'Afrique (5 points).

Partie B : vérification de l'agir compétent (sur 09 points)

Elle porte sur un sujet de dissertation (qui peut avoir la forme d'une question d'ordre général ou une question adossée à une citation), ou un sujet de commentaire philosophique de texte, conformément aux canevas ci-après :

a) Le sujet de dissertation

Sujet question. Il est libellé sous la forme d'une brève question portant sur une notion du programme.

Sujet citation. Il est libellé comme suit : "Que penses-tu de cette affirmation/ce propos/cette position, etc. ?" (Citation d'un auteur connu et en rapport avec une notion du programme).

La consigne pour la dissertation : cette consigne est la même pour l'un et l'autre des deux sujets de dissertation. Elle est libellée comme suit :

- Consigne : tu feras du sujet ci-dessus une dissertation philosophique en prenant en compte les tâches ci-après :
- Première tâche : rédige une introduction dans laquelle, après avoir amené le sujet, tu poseras le problème philosophique dont il est question et élaboreras la problématique subséquente (3 pts).
- Deuxième tâche : à partir de ta culture philosophique et dans le respect des règles de la logique, élabore une analyse dialectique du problème soulevé (3pts).
- Troisième tâche : rédige une conclusion dans laquelle, après avoir rappelé le problème et dressé le bilan de ton développement, tu proposes une solution personnelle et contextualisée dudit problème (3pts).
- Présentation : (2pts).

b) Le commentaire philosophique d'un texte

Il comporte deux parties :

1) Un texte d'une dizaine de lignes au plus, taille 12, emprunté à un auteur connu et portant sur une notion au programme.

2) Une consigne libellée comme suit : "tu feras du texte ci-dessus un commentaire philosophique en prenant en compte les tâches ci-après :

- première tâche : élabore une introduction dans laquelle, après avoir situé le texte, tu en dégageras le thème, le problème, la thèse et formuleras une problématique (3pts).
- Deuxième tâche : à partir de ta compréhension du texte et dans le respect des règles de la logique, élabore un développement comportant une explication analytique, une réfutation et une réinterprétation du texte (3pts).

- Troisième tâche : élabore une conclusion dans laquelle tu rappelleras le problème, la thèse, et dégageras l'intérêt philosophique du texte (3pts).
- Présentation : (2pts).

DANS LES SÉRIES SCIENTIFIQUES

Première partie : vérification des ressources (sur 9 points)

Elle porte sur un texte, de 10 lignes au plus, en rapport avec le Module 1 du programme (qui porte sur la philosophie) et est subdivisé en deux parties :

- a) vérification des savoirs : trois concepts tirés du texte et à définir sont proposés au candidat (3pts).
- b) vérification des savoir-faire : trois questions sont posées au candidat en vue de vérifier leur savoir-faire dans la compréhension d'un texte philosophique :

1re question : dégage le thème et le problème philosophique de ce texte (2pts).

2e question : dégage la thèse de l'auteur (2pts).

3e question : décline la structure logique du texte (postulat-argument-conclusion) (2pts).

Deuxième partie : vérification de l'agir compétent (sur 9 points).

Elle porte sur un essai personnel, c'est-à-dire une question philosophique, toujours en rapport avec le Module 1, mais également ouverte sur d'autres perspectives du programme, tel que précisé dans le canevas ci-après :

Essai personnel : En te fondant sur ta culture philosophique, et dans le respect des règles de la logique, est-il légitime de penser que... (Enoncé du sujet).

Consigne : Dans le respect de la structure d'une dissertation, rédige un texte en deux pages au plus en prenant en compte les tâches ci-après :

- 1re tâche : la thèse (3 pts).
- 2e tâche : l'antithèse (3 pts).
- 3e tâche : la synthèse (3 pts).

Présentation : 2 pts dont :

- 1 pt pour le respect de la structure d'une dissertation;
- 1 pt pour l'allure générale de la copie.

Document (format PDF) : [Épreuves de la première session 2020](#)

C) Remarques critiques au sujet de l'épreuve

L'épreuve de philosophie au probatoire dont il est question ici a le souci du point de vue de sa structure d'évaluer les compétences des apprenants en prenant en considération deux aspects fondamentaux présentées plus haut : la vérification des ressources (qui comprend la vérification des savoirs et celle des savoir-faire) et la vérification de l'agir compétent.

En ce qui concerne la vérification des savoirs, il s'agit de vérifier les capacités des apprenants à la restitution organisée des connaissances, en répondant à des questions de types définition des concepts et questions de cours. Il faut remarquer à ce propos que cela permet effectivement de vérifier si les apprenants ont bien assimilé les connaissances ou savoirs savants qui leur ont été enseignés via le triangle didactique. C'est donc une évaluation de la philosophie au sens historique du terme. Puisqu'il est question en séries littéraires de rendre compte de la définition de deux concepts et de trouver dans l'histoire de la philosophie des citations comportant les concepts définis. Et en séries scientifiques, il n'est question que des définitions. On peut donc dire que cette vérification des savoirs se limite à évaluer les performances des apprenants et pas encore leurs compétences. On attend d'eux des récitations quasi dogmatiques, des pensées, que celles-ci soient assimilées ou pas. Il est donc à ce niveau question de la philosophie, comme cela a toujours été le cas dans les évaluations avant l'APC, et pas encore du philosopher comme le recommande l'APC et les NPP.

Pour ce qui est de la vérification des savoir-faire, les exercices proposés ont pour but de vérifier la capacité d'action des apprenants. Ils doivent recopier et compléter, faire correspondre, identifier et remplacer, et autres verbes d'action du même genre. Ceci vaut pour les séries littéraires. Les séries scientifiques quant à elles sont invités à identifier ou dégager dans le texte un certain nombre d'éléments dont le thème, le problème, la thèse de l'auteur, la structure logique du texte. Il est clair que l'apprenant est aussi invité à l'action, mais cette action se limite au verbe sensé le mettre en action, et cela vaut pour toutes les séries évoquées. Autrement dit, il ne suffit pas d'évoquer un verbe d'action pour attester d'une effectivité d'action de la part des apprenants. La preuve est que même à ce niveau de l'épreuve, c'est encore la mémoire des apprenants qui est le plus sollicitée, exactement comme dans le cadre de l'exercice précédent. A titre illustratif, lorsqu'on demande à l'apprenant de faire correspondre à chaque auteur sa citation, il est question de l'histoire la philosophie que l'apprenant doit mobiliser. Il en est de même pour les éléments à identifier dans le texte, lesquels demandent la culture philosophique, la connaissance de la pensée d'un auteur et rien de plus. Ce qui n'est pas très distinct des exercices traditionnels de la philosophie comme le commentaire philosophique de texte.

Bref, la première partie de l'épreuve n'a rien d'innovant. Elle ne se distingue pas vraiment de l'évaluation dans l'approche pédagogique par les objectifs (APO) étant donné que les ressources à vérifier (performances) sont limitées à la connaissance historique de la philosophie. Par contre, l'intitulé de la deuxième partie semble davantage lié à l'APC. La question est désormais de savoir ce qu'il en est réellement.

La deuxième partie de l'épreuve porte sur "la vérification de l'agir compétent". Le souci de l'évaluateur semble-t-il est d'évaluer les capacités de l'apprenant à résoudre un problème philosophique, mieux d'évaluer leurs compétences au sens des aptitudes à mobiliser diverses ressources pour résoudre un problème posé. Pour les séries littéraires, cette partie est constituée par l'exercice de la dissertation philosophique ou du commentaire philosophique de texte, pendant que chez les scientifiques c'est uniquement la dissertation philosophique. Là encore et comme pour la partie précédente, on est désagréablement surpris qu'un exercice aussi traditionnel revienne encore à l'ère d'une pédagogie nouvelle, à l'ère des NPP. Puisque la logique pédagogique veut que le changement pédagogique implique nécessairement le changement didactique. Par conséquent, l'évaluation change en fonction de l'enseignement, compte tenu du fait qu'on évalue ce qu'on enseigne et enseigne ce qu'on évalue, l'enseignement et l'évaluation étant intimement liés. En effet, on ne peut pas changer de pédagogie, les contenus didactiques, la méthode d'enseignement et bien d'autres paramètres sans pour autant changer la docimologie. L'évaluation des compétences dans cette seconde partie n'est donc que purement formelle. Autrement dit, il n'est pas vraiment question de compétences dans "la vérification de l'agir compétent", puisqu'il est encore question comme par le passé de dissertation philosophique ou de commentaire philosophique de texte, ce qui n'a rien d'innovant. Pire encore, faut-il le noter, la dissertation philosophique à laquelle on invite les apprenants à réaliser n'en est pas véritablement une, si l'on s'en tient à l'épreuve des séries littéraires/scientifiques présentées plus haut. La consigne de l'épreuve en question fait état de ce que l'objectif soit la rédaction d'une dissertation philosophique, mais le problème se trouve au niveau des tâches précises à exécuter par les apprenants. Ces tâches prennent en compte uniquement les parties du développement ou corps du devoir, en occurrence la thèse (tâche 1), l'antithèse (tâche 2) et la synthèse (tâche 3). Or une dissertation philosophique ne peut pas véritablement être considérée comme telle si elle n'a ni introduction ni conclusion, compte tenu de l'importance de ces deux éléments. On sait d'ailleurs que l'introduction dans une dissertation philosophique a pour rôle d'identifier le problème du sujet. C'est dans cette logique qu'elle commence par amener le sujet, poser ensuite le problème et élaborer enfin la problématique subséquente. Ce qui est déterminant et très indicatif quant au corps du sujet. La conclusion elle est le moment capital de mettre un terme au traitement du sujet ou du problème. Elle commence pour cela-même par un rappel du problème soulevé dans l'introduction et examiné dans le développement. Elle rappelle ensuite le cheminement utilisé pour la résolution de ce problème et souligne ensuite la solution préconisée par rapport à ce problème. Cette partie tout comme l'introduction n'est pas facultative, mais obligatoire pour qu'on puisse parler de dissertation philosophique. Du coup, leur absence parmi les tâches à réaliser contribue à jeter du discrédit sur la structure de cette épreuve. Soulignons d'ailleurs que nous autres, correcteurs de cet examen, avons justement été confronté à une difficulté majeure commune à plusieurs candidats qui ont respecté la consigne en produisant une dissertation philosophique, mais en ajoutant des tâches de façon à réaliser en plus des éléments du corps du sujet ceux de l'introduction et de la conclusion. Or la notation n'avait pas prévu de point pour ces deux éléments. La question était alors de savoir comment gérer ces cas ? Surtout compte tenu du contexte de l'APC dans lequel on note les compétences des candidats.

En somme, la seule innovation que l'on retrouve dans cette structure de l'épreuve version APC, c'est qu'en plus de la dissertation et ou du commentaire philosophique de texte, on a ajouté la vérification des ressources dont les savoirs et les savoir-faire. Mais en réalité, il n'en est rien. Puisque ces exercices ne se démarquent pas de l'histoire de la philosophie et des méthodes traditionnelles d'évaluation, dans la mesure où on y évalue seulement les performances et pas suffisamment les compétences comme on le prétend pourtant. D'où la nécessité de formuler des suggestions ou propositions d'éléments structurant l'épreuve de philosophie au probatoire de façon à évaluer les compétences comme le recommande l'APC et partant les NPP.

D) Proposition structurelle de l'épreuve de philosophie probatoire selon l'APC

Commençons par souligner que le modèle pédagogique en vigueur, en occurrence l'APC avec entrée par des situations problèmes, est adéquat au paradigme des nouvelles pratiques philosophiques. Il est également favorable au développement et à l'évaluation des compétences des apprenants. L'essentiel réside alors dans une bonne structuration de l'épreuve, tenant compte des attentes vis-à-vis des apprenants. Il s'agit de structurer l'épreuve de façon que l'apprenant en déployant son travail démontre ou fait preuve de certaines compétences particulière que l'on recherche et évalue justement. Dans cette dernière partie, nous voulons proposer des éléments novateurs que l'on pourrait retrouver sur l'épreuve, et même des épreuves modèles, évidemment à parfaire, mais tout au moins à adopter si l'on veut véritablement évaluer selon l'APC et dans le sillage des NPP.

Le premier élément à évoquer est "la situation problème". En effet, la variante d'APC en vigueur est celle avec entrée par des situations problèmes, on devrait s'en inspirer pour structurer l'épreuve justement à partir d'une situation problème. De manière opératoire, cela consiste à élaborer ou créer une situation problème similaire à ce que vivent les apprenants au quotidien, et les amener à travers un questionnement approprié à proposer des exemples d'actions en vue de résoudre le problème philosophique contenu dans ladite situation. Puisque la situation problème est constituée du contexte et du but: le contexte c'est ce qui crée notre insatisfaction, ce qui constitue une préoccupation pour nous, et le but c'est la solution qu'on apporte à cette préoccupation. Pour justement construire la situation problème, il suffit de s'inspirer du programme et en tirer un exemple de situation, puis d'orienter l'apprenant de façon claire et univoque vers un problème à présenter et à résoudre (contexte (autour de toi... et but (tu es donc désigné pour aller...)).

L'avantage de cet élément est que l'apprenant pendant qu'il lit ou prend conscience de la situation problème, est quelque peu transporté dans son quotidien, son biotope, et y est confronté à un problème qui lui semble réel, problème auquel on attend de lui une solution d'un point de vue philosophique. Il se rend alors compte qu'il ne suffit plus seulement de réciter les doctrines des auteurs ou plus globalement de maîtriser l'histoire de la philosophie, qu'il est plutôt question de se servir de toutes les ressources nécessaires (savoir-savant, savoir-faire, savoir-être...) pour résoudre le problème philosophique auquel il est confronté. C'est le philosopher qui est sollicité ici et pas seulement la philosophie au sens historique du terme. Autrement dit, il doit se servir de la philosophie et autres ressources adéquates pour philosopher véritablement. Etant entendu que

philosopher consiste à réfléchir de manière rationnelle et critique pour résoudre un problème essentiel lié à l'existence humaine. Les apprenants doivent d'ailleurs savoir à l'avance qu'il y aura forcément une situation problème sur l'épreuve qu'il faudra résoudre pour faire oeuvre de philosophie.

L'autre avantage de la situation problème est de développer chez les apprenants cette habitude au philosopher, à mobiliser les ressources nécessaires pour faire face aux différentes situations problèmes auxquelles ils peuvent être confrontés. D'où la dimension pragmatique sinon pratique de la philosophie, qui consiste à considérer la philosophie comme un art de vivre, au sens où Pierre Hadot affirme : "La philosophie ne consiste pas dans l'enseignement d'une théorie abstraite, encore moins dans une exégèse de textes, mais dans un art de vivre, dans une attitude concrète, dans un style de vie déterminé, qui engage toute l'existence. L'acte philosophique ne se situe pas seulement dans l'ordre de la connaissance, mais dans l'ordre du "soi" et de l'être : c'est un progrès qui nous fait plus être, qui nous rend meilleurs". Cela serait très favorable à l'APC et par ricochet aux NPP. Voici quelques exemples de situations problèmes et les questions subséquentes. Précisons qu'elles sont liées aux notions enseignées en classe et donc contenues dans le programme officiel.

1) Lors d'une discussion avec tes camarades au sujet de la philosophie africaine, l'un de tes camarades affirme que celle-ci est un ensemble constitué des mythes et des proverbes, tandis que l'autre précise que la philosophie doit tenir compte de la rigueur méthodologique universelle. Il te revient d'éclaircir ces points de vue.

Questions :

- Présente le problème posé dans la situation ci-dessus.
- Quelles sont les principales tendances de la philosophie africaine ?
- Propose trois thématiques et problématiques qui devraient intéresser les philosophes africains contemporains en précisant chaque fois pourquoi.

2) Vous vous rendez compte qu'autour de vous les gens agissent parfois sans véritablement réfléchir sur leurs actions ou leurs pensées, autrement dit sans se rendre compte ou savoir clairement ce qu'ils font ou pensent. Il vous revient urgemment d'attirer l'attention des uns et des autres sur le fait d'agir, de penser en sachant qu'on agit ou qu'on pense.

Questions :

- Présente le problème posé dans la situation ci-dessus.
- Expose deux principales caractéristiques de la conscience.
- Propose deux manifestations de l'inconscient psychique.

Le second élément est contenu dans le cadre général de ce qu'on peut appeler "la diversification des formes d'écriture philosophique" et concerne précisément "l'essai". En fait, un essai est une forme d'écriture dans laquelle l'auteur prend position par rapport à un problème précis et surtout élabore une argumentation soutenue pour défendre son point de vue. On pourrait alors s'en inspirer pour proposer aux apprenants un exercice les invitant à écrire un essai personnel, au sens propre du terme. Par ailleurs, il faut dire que l'essai est une forme d'écriture de plus en plus utilisée par les philosophes, outre les littéraires. On peut citer à titre illustratif l' Essai sur la problématique philosophique dans l'Afrique actuelle de Marcien Towa ; l' Essai sur la signification humaine du développement d'Ebénézer Njoh Mouelle etc.

Le premier avantage de cette forme d'écriture au niveau des classe de première serait que cela contribue à responsabiliser l'apprenant, à qui on donne désormais la lourde responsabilité, la charge de se prononcer, de réfléchir en philosophe, par rapport à un problème philosophique. Sachant bien sûr qu'il aura à identifier le problème en question, le définir, examiner quelques tendances possibles avant de soutenir son propos avec des arguments rationnels.

Le second avantage est que l'essai développe chez les apprenants une sorte de culture de l'écriture, laquelle lui permettra de commettre des ouvrages et articles scientifiques. Cela permettra même à la longue de régler le problème particulier des étudiants et chercheurs camerounais relatif au défaut de publication d'ouvrages et d'articles scientifiques, à cause du manque d'habitude de pratiquer ces formes d'écriture. Le paradoxe est que tous peuvent réaliser une dissertation philosophique ou un commentaire philosophique de texte en tant qu'exercices scolaires. Mais pourtant très peu commettent des articles et ouvrages, même des docteurs et professeurs de rang magistral, ceci expliquant cela. Il serait alors question dans cet élément de poser ou formuler un problème philosophique à soumettre aux apprenants et les inviter à produire un essai à propos. Cela leur donnera l'occasion de philosopher par eux-mêmes et pas seulement de restituer la philosophie au sens historique du terme. Bien évidemment on leur aura expliqué pendant l'année scolaire avec exemples à l'appui tout ce qu'il faut savoir au sujet de la méthodologie de la rédaction d'un essai en philosophie avant de les y soumettre lors de l'examen officiel. De manière opératoire et à titre illustratif, on pourrait demander aux apprenants de produire un essai personnel à partir de la consigne suivante : "Rédigez un essai sur les limites de la conscience humaine. Ou encore un essai sur la problématique des relations interpersonnelles. Evidemment en se rassurant que les contenus d'enseignement disposent effectivement des ressources adéquates à mobiliser et auxquelles les apprenants ajouteront d'autres ressources en fonction de leurs compétences, de façon à philosopher au sens propre du terme.

Par ailleurs, toujours dans le cadre de la diversification des formes d'écriture philosophique, on peut également envisager que les apprenants soient invités à produire "un dialogue". Il s'agirait alors pour eux de déployer la dialectique au sens hégélien du terme, de façon à faire triompher la vérité à la suite d'un débat d'idées. En outre, il serait question d'inviter l'apprenant à mettre en branle ou identifier ce à quoi les gens peuvent penser face à un problème. Autrement dit à examiner différents

cas de figures, différentes tendances pouvant naître une fois qu'un problème est posé, mais aussi et surtout comment extraire ou formuler la vérité dans un contexte de dialogue.

L'avantage ici est que le dialogue permet de travailler des compétences importantes, allant de la communication à la collaboration en passant par l'éveil d'une pensée critique et créative. Ainsi, l'apprenant peut, à partir de là, intervenir dans un débat avec une "attitude philosophique", autrement dit une capacité à bien examiner les tendances en présence dans le débat et savoir concilier les parties via la recherche de la vérité ou de la solution au problème. En plus il saura comment organiser ses idées lors d'un dialogue ou d'une discussion, en privilégiant la force de l'argument au détriment de l'argument de la force. Ce qui le distinguera dans un débat réel au quotidien, des autres. De manière opératoire et à titre d'exemple, on peut demander aux apprenants de rédiger un dialogue mettant en scène deux ou trois personnages discutant au sujet de la réalisation du panafricanisme, ou encore un dialogue au sujet du type de développement qu'il faut pour l'Afrique.

Élaborons à présent quelques modèles d'épreuve de philosophie au probatoire selon l'APC, modèles évidemment perfectibles.

ÉPREUVE N°1

Partie A : Situation problème (8 pts)

Soit la situation problème suivante :

Ton ami, chef d'entreprise, a l'intention de réduire drastiquement le salaire de ses ouvriers sans raison apparente, après avoir licencié plusieurs employés pour des raisons qui lui sont propres. Un employé tente de l'en dissuader en lui rappelant les droits de l'homme.

Consigne de travail : effectue les tâches suivantes :

- 1) Présente le problème posé dans la situation ci-dessus (2 pts)
- 2) Indique celui qui a raison entre les deux protagonistes et explique pourquoi (3 pts)
- 3) Après avoir défini le droit, propose en deux fondements possibles (3 pts)

Partie B : Essai personnel (10 pts)

- 1) Rédige un essai sur les limites de l'autorité de l'Etat.
- 2) Rédige un essai sur la problématique du rapport entre philosophie et science.

(NB : le candidat ne produira qu'un seul essai au choix)

Présentation (2 pts).

ÉPREUVE N°2

Partie A : Situation problème (8 pts)

Soit la situation problème suivante :

"Vous vous rendez compte qu'autour de vous bon nombre de personnes se comportent comme si les occidentaux étaient les seuls êtres au monde capables de penser, d'inventer et même de philosopher. Les africains en particulier étant relégués au second plan sur presque tous les sujets et surtout du point de leur incapacité à philosopher. Il vous revient urgemment d'examiner les principales thèses de l'ethnocentrisme occidental en soumettant toute opinion à une critique sans complaisance, afin de créer des rapports fondés sur la raison et l'objectivité avec les autres".

Consigne de travail : effectue les tâches suivantes

- 1) Présente le problème posé dans la situation ci-dessus (2pts)
- 2) Explique en quoi l'africain est capable de philosopher (3pts)
- 3) Propose trois orientations de la philosophie africaine contemporaine (3pts)

Partie B : dialogue (10pts)

- 1) Rédige un dialogue mettant en scène trois personnages qui discutent au sujet de la connaissance d'autrui.
- 2) Rédige un dialogue faisant intervenir trois personnages discutant sur les fondements de la morale.

(NB : le candidat ne produira qu'un seul dialogue au choix)

Présentation (2 pts)

Conclusion

En somme, il était question de l'évaluation du philosophe - au détriment de l'évaluation de la philosophie - dans l'épreuve de philosophie au probatoire de l'enseignement général. Ce travail nous aura permis de scruter la structure de l'épreuve qui a été proposée à l'occasion du premier probatoire dans le paradigme de l'APC au Cameroun, de façon à déceler les défauts et formuler des propositions en vue de son amélioration et surtout de son adéquation à l'APC avec entrée par des situations problème, dans le sillage des NPP. Il faut dire à la fin que l'épreuve qui a été soumise aux apprenants pour la toute première session a souffert de ce qu'on peut appeler "le syndrome des pionniers". Ceci dans la mesure où l'épreuve, comme nous l'avons développé précédemment, regorge beaucoup de défauts parmi lesquels le manque d'innovation et l'inadéquation au contexte nouveau des NPP. Cette épreuve pour les sessions à venir, gagnerait à évoluer, simplement en intégrant comme nous l'avons proposé des paramètres fondamentaux comme la situation problème, la diversification de l'écriture

philosophique avec notamment l'essai et le dialogue pour ne citer que ceux-là. Mais toujours est-il que le fait d'adopter l'APC dans l'enseignement-apprentissage de la philosophie dans le secondaire même au niveau de l'évaluation, inscrit déjà la didactique de la philosophie au Cameroun dans le sillage des NPP qui consacre le nouveau paradigme en la matière. Seulement faut-il encore corriger ses défauts pour l'élever à la perfection dans la mesure du possible. Ce qui invite les didacticiens de la philosophie que nous sommes à réfléchir davantage sur la question.